



PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône

MANDAT pour une demande de défrichement

Section /Parcelle(s)/Commune(s) : JOUQUES

Chemin de l'oratoire

Je/Nous soussigné(s) LE MANDAT Nom(s), prénom(s) : GARCIN Eric - Maire de la Commune de Jouques

☐ Titre, société, fonction :

(dirigeant d'une personne morale -cf. Kbis fourni- **habilitant** expressément le représentant désigné à déposer la présente demande de défrichement **pour mon compte**)

☒ Propriétaire(s) de(s) la parcelle(s) cadastré(s) :

Section /Parcelle(s)/Commune(s) :

Chemin de l'oratoire
Commune de Jouques

propriétaire(s) en pleine propriété, nu-propriétaire(s), indivisaire(s), usufruitier(s) -cf. relevés/attestation de propriété fournis- **autorisant** expressément le mandataire expressément désigné à déposer, **à son nom**, la présente demande de défrichement.

AUTORISE (AUTORISONS)

Nom(s), prénom(s) (MANDATAIRE désigné identifié comme demandeur du défrichement) :

Eric NICOT

Société, Titre, fonction : EIFFAGE ENERGIE SYSTEME - RESEAU MOBILE - Responsable d'Activité

☐ A déposer, pour mon compte, la présente demande de défrichement sur les terrains sus-visés (constitution, dépôt et complétude du dossier, échanges auprès de l'Administration), à me représentation en cas de visite de reconnaissance des bois et me transmettre la décision.

Je suis le demandeur désigné et serai le bénéficiaire de l'autorisation de défrichement (*)

☒ À déposer, en son nom, une demande de défrichement sur les terrains sus-visés et obtenir l'autorisation correspondante. **Il est le demandeur désigné et en sera le bénéficiaire. (*)**

(*) J'ai pris connaissance que le **bénéficiaire de l'autorisation est responsable de la bonne exécution des travaux tels que déclarés et des prescriptions et conditions formulées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation.**

En cas d'évolution de la situation (abandon, modification du projet, changement de porteur de projet) le bénéficiaire de l'autorisation délivrée ne pourra se libérer de ses obligations qu'après avoir sollicité auprès du service instructeur :

- soit une demande de retrait de l'autorisation (en cas d'abandon du projet),
- soit une nouvelle demande d'autorisation (en cas de modification du projet),
- soit une demande de transfert d'autorisation conjointe avec le nouveau porteur de projet.

Le(les) mandants (délégants, propriétaires donnant mandat/accord en faveur du représentant désigné)

Date et Signature(s) identifiée(s)

Le mandataire
(bénéficiaire du mandat/accord)

Date et Signature(s) identifiée(s)

REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

73_C0-013-211300488-20260226-15_DEL_2026